

La vie de Vençois

SUPPLÉMENT DU N° 23 - AOÛT 2019

Rétrospective 2017-2019



L'ACTION MUNICIPALE POUR VENCE



Le Maire de VENCE,
Présidente du SIVOM
du Pays de VENCE
Conseillère au développement
pour la Métropole

Déjà 25 mois ... J'ai repris les rênes municipales pour mener à bien notre ville, pour concrétiser les projets que Vence méritait et que les Vençois attendaient. J'ai dialogué, échangé, écouté avec attention et interrogé les besoins dans chaque secteur. Sur tous les fronts, j'ai adopté une méthode, pour faire aboutir, au plus vite et au juste prix, les grands projets espérés depuis longtemps. Ainsi, chaque dossier a été adapté aux besoins et aux réalités du territoire et des finances, en réduisant au maximum les coûts, sans entraver leur qualité, leur fonctionnalité et leur plus-value pour Vence. Jour après jour, je me suis attelée à réduire les dépenses publiques en maintenant des projets nécessaires, structurants et d'avenir. C'est ainsi qu'un nouveau Centre culturel, moderne et central, ouvrira ses portes le 28 septembre avec une baisse de 700.000€ sur le programme initial et avec une subvention exceptionnelle de 500.000€ de la Métropole. C'est ainsi que le futur Grand Jardin, digne de ce nom, rajeuni, végétalisé sera ouvert à tous et à toutes les festivités sans entraver nos finances.

Le Col de Vence, sur sa partie vençoise, a déjà été sauvegardé et le Parc de La Conque a été aménagé et ouvert à tous. La sécurité a été amplifiée par des caméras numériques, des créations de trottoirs, des réductions de vitesse et des aménagements piétons ...

La patience et la persévérance ont abouti à l'ouverture de plusieurs lieux publics : la Pension de Famille Le Provence, la Résidence d'artistes Palanque, la grande chapelle du Calvaire rénovée, le square Simone Veil ...

Le réseau de bus Ligne d'Azur a été augmenté de manière significative. Dès le 2 septembre, de plus en plus de Vençois pourront emprunter les transports publics, plus tôt (à partir de 5h), plus tard (jusqu'à 1h), plus fréquents (toutes les 1/2 heures), avec 3 lignes inter-quartiers et le tout harmonisé au réseau métropolitain. Un réseau redéployé mieux adapté aux besoins quotidiens.

Cette rentrée marquera aussi l'arrêt du plastique dans nos cantines avec plus de bio et moins de gaspillage.

Tous ces exemples illustrent mon plein engagement à servir Vence.

Un investissement déterminé pour plus de dynamisme, d'innovation, de coproductions sociales, éducatives, culturelles, économiques, environnementales et durables. Une énergie chaque jour renouvelée pour hisser Vence toujours plus haut, pour rénover son patrimoine et embellir son cadre de vie, pour revitaliser ses commerces, pour rassembler ses habitants et rapprocher les générations sur un territoire d'art et de création, animé et festif.

Vence est aujourd'hui, la 2^e Ville des Alpes-Maritimes où il fait bon vivre et la 6^e en matière d'éducation. Une Ville classée deuxième au baromètre de la qualité de vie dans les Alpes-Maritimes. Une Ville dynamique qui nous rend chaque jour plus heureux de vivre ensemble et si fiers d'être Vençois.

LES GRANDS AXES DU PROGRAMME DE L'ANNÉE 2019 POUR VENCE



EMBELLISSEMENT : La place du Grand Jardin enfin embellie et accueillante pour chacun et pour toutes les animations.

PROTECTION : Protection des Vençois en zone de glissement de terrain (Pra de Julian) avec le rachat de 4 maisons faisant suite à 4 autres rachats en 2018

VALORISATION : Valorisation de notre patrimoine en plein cœur de ville (Parc de la Conque et Grande Chapelle) pour profiter toujours plus d'un cadre de vie exceptionnel

CRÉATION : Création d'une nouvelle salle pour le bien-être de la communauté éducative de l'école Signadour

RÉNOVATION : De beaux vestiaires pour nos sportifs et nos lycéens au gymnase Candau et une transformation des gradins de la piscine en plages pour profiter mieux de nos équipements.

ACCUEIL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : Réfection thermique, de la toiture et du chauffage pour la Protection Maternelle et Infantile et la Maison des solidarités départementales : Une véritable nécessité d'amélioration de la qualité des services publics pour les Vençois.

BIO : Objectif 40% de bio dans nos cantines municipales !

MOBILITÉ ET SÉCURITÉ : Un nouveau système de contrôle d'accès en voiture cité historique pour permettre à chacun de mieux circuler.

INFORMATION : Installation de deux panneaux d'information électronique pour être mieux informés sur ce qui se passe dans notre belle ville !

SÉNIORS : Ouverture de la maison des seniors avec son jardin, rue Isnard pour une retraite toujours plus active et conviviale.

LOISIRS ET CULTURE POUR TOUS : Ouverture du nouveau centre culturel municipal, rue Isnard et aménagement du parvis de la médiathèque pour profiter mieux de nos atouts culturels.

ACCESSIBILITÉ : Plus de trottoirs (av. Henri Matisse, Ste Colombe, Av. Emile Hugues), plus de places de parking (bus, voitures, 2 roues ...) plus de cheminements piétons et de sécurité, un transport en commun augmenté (plus tôt le matin, plus tard le soir et toutes les 1/2 heures)

VIE DANS LES QUARTIERS : Création des Comités de quartiers

P.2 Urbanisme



P.3 Espaces publics



P.4 Education



P.5 Social



P.6 Environnement



P.8 Animations & Tourisme



Urbanisme : un espace public à partager dans un territoire contraint par des lois et des décisions antérieures.

La place du Grand Jardin s'apprête à retrouver son identité provençale. Des bancs, un terrain de boules, des jeux pour les enfants et toutes les animations vençoises dans un écrin d'oliviers, de jasmins, d'orangers sans oublier le rappel des pergolas d'antan et la présence de l'eau, source de vie ...

C'EST LA FIN TANT ATTENDUE PAR LES VENÇOIS, D'UN ESPACE VIDE ET IMPERSONNEL

Les aménagements conçus par Jean Mus (paysagiste de renommée internationale et amoureux de Vence) répondent à tous les besoins d'une place telle que nous les connaissons en Provence : la pétanque, le marché, la flânerie, les fêtes et animations locales, les discussions aux accents chantants...

Une place Provençale, animée et joyeuse à la végétation omniprésente avec la présence de l'eau à l'arrière des bancs de l'aire centrale dédiée aux animations.

Un espace central de 1000 m² dans un cadre naturel qui permettra de continuer à accueillir les fêtes et animations dont les Nuits du Sud.

Début des travaux fin août, livraison janvier 2020 pour respecter les temps d'animation de l'été et de Noël (durant lesquels les travaux seront interrompus).



PROJET CHAGALL : APRÈS 20 ANS ... L'OBLIGATION DE RÉALISER

Ce plan de masse a été présenté en 1998 par nos prédécesseurs (avec à l'époque une constructibilité potentielle de plus de 27.000m²). L'obligation de faire est arrivée en 2017 avec un permis de construire qui sera signé par le Préfet. Dans un délai court, ce projet immobilier a été corrigé à la baisse et a évolué en tenant compte de l'avis des Vençois lors des ateliers de concertations.



- Construction de 208 logements dont 40% de Logements Locatifs Sociaux et 730 m² d'activités et de commerces
- Stationnement en souterrain de 410 places dont 200 emplacements de parking public
- Aménagement d'une place publique
- Création d'un parc paysager de 2.000 m² doté d'un jardin d'enfants et d'un verger
- Création d'un espace public piéton reliant l'avenue Foch et l'avenue Rhin & Danube et d'un mail piéton de l'avenue Rhin et Danube à l'avenue Henri Giraud.
- Création de plusieurs cheminements piétons et lieux de vie végétalisés menant à l'école, au Parc de la Conque, au futur jardin d'enfants...
- Réaménagement du Carrefour Jean Moulin avec la création d'un belvédère
- Elaboration du projet avec une forte exigence environnementale, dans le cadre d'une démarche Quartier Durable Méditerranéen.

LE NOUVEAU CENTRE CULTUREL MUNICIPAL SERA LIVRÉ EN SEPTEMBRE

Il répondra aux besoins des activités culturelles et de loisirs actuellement éloignés et à l'étroit dans les locaux du chemin de la Pouraïque.

Avec près de 900 adhérents et des activités tout aussi variées que les danses, le chant, les langues étrangères, la musique ou la création artistique, l'emménagement à venir permettra à de nombreux Vençois de fréquenter le centre-ville, participant ainsi à son dynamisme et à sa convivialité.



PROJET DE CONSTRUCTION À LA SINE : L'ÉTAT A ENTENDU LES ARGUMENTS DE LA VILLE

Il y a quelques mois la ville a été informée par un arrêté préfectoral de la décision de créer un gros programme immobilier dans une zone incendie, non prévue pour le logement, sans trottoir et en lisière de forêt sur le chemin de la Sine à 3,5 km du centre-ville.

Le Maire de Vence, Catherine Le Lan s'est aussitôt opposé à ce projet qui allait à l'encontre de l'accessibilité aux écoles, aux services, aux loisirs, à la culture, à la sécurité et au respect d'un développement harmonieux de notre territoire. Le Maire a défendu avec conviction ses arguments tout en mettant en exergue les efforts constants de la Ville en matière de création de logements locatifs sociaux.

La commune a proposé de relocaliser les logements sociaux et la Préfecture a informé la commune qu'elle renonçait donc au projet de construction à la Sine.

Des espaces publics rénovés

LA GRANDE CHAPELLE DU CALVAIRE RÉNOVÉE

Les amoureux du patrimoine l'attendaient depuis longtemps. Le chantier de rénovation de la grande Chapelle du Calvaire s'est terminé il y a quelques semaines.

L'intérieur et l'extérieur restaurés à l'identique

Après consolidation, la toiture a été entièrement refaite en conservant les tuiles anciennes. Les enduits de façade ont été restaurés pour mettre un terme aux infiltrations humides. Les menuiseries en bois ont été intégralement remplacées.

À l'intérieur, les sols ont été repris, les carreaux en terre cuite rénovés ou remplacés, et une mise en valeur de l'architecture par un éclairage spécifique a été réalisée.



LE SQUARE SIMONE VEIL OUVERT AU PUBLIC DEVANT LA MAISON DE RETRAITE

Un nouvel espace public végétalisé a, depuis Novembre 2018, ouvert ses portes devant la Maison de Retraite Saint Jacques - La Vençoise. Dévoilant une nouvelle perspective sur ce bâtiment de caractère, la placette aménagée par les services techniques municipaux, est ornée d'une jolie fontaine provençale et bordée d'un jardin de senteurs que les pensionnaires prennent plaisir à fréquenter.

Ce bel ensemble, inauguré par le Maire, Catherine Le Lan, a été baptisé «Square Simone Veil».



PARC DE LA CONQUE DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR PROFITER PLEINEMENT DE LA NATURE

À la suite de la large concertation sur le devenir du Parc de la Conque, le chantier d'aménagement de ce bel espace vert situé derrière le lycée Matisse, a été achevé.

- Création de plusieurs allées en stabilisé respectant l'implantation des arbres et des rochers, propices à la promenade ou au footing dans la zone boisée, (espace Fitness livré cet automne)
- Ouverture d'une nouvelle aire de détente avec des tables de pique-nique et des transats en rondins de bois,
- Agrandissement de l'aire de jeux pour enfants (doublement de la surface actuelle) et l'installation de nouveaux jeux en bois,
- Suppression de certaines clôtures ou remplacement par des dispositifs en bois plus qualitatifs.
- Réaménagement du terrain de boules, création d'un nouveau club-house plus proche des terrains de pétanque et installation de WC publics.

L'ensemble du site forme un pôle de détente au naturel à quelques pas du centre-ville.

Rappelons que le parc de la Conque a été classé refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) labellisé «protecteur de biodiversité» : un site privilégié à redécouvrir par tous les Vençois.



UNE JOLIE RÉNOVATION MODERNISE NOTRE CINÉMA

Un embellissement et une amélioration des locaux ont donné un coup de jeune à l'établissement désormais accessible aux personnes à mobilité réduite. La Ville, propriétaire des lieux depuis 2010, a souhaité ainsi rénover cet équipement culturel fréquenté par toutes les générations.



LA VILLE IMPLIQUÉE À TOUS LES NIVEAUX POUR LE BIEN-ÊTRE DES PLUS JEUNES

La ville œuvre pour offrir aux plus jeunes des conditions d'accueil et d'accompagnement optimisées. Aux 4500 Vençois de moins de 20 ans la Mairie propose des services spécifiques dédiés à chaque tranche d'âge.

Ces services se déclinent en différentes missions que sont :

1. L'aménagement, l'entretien et l'équipement des bâtiments communaux accueillant les enfants.

Chaque année, la Mairie profite notamment des congés estivaux pour effectuer différents travaux répertoriés en collaboration avec le corps enseignant, allant du simple coup de peinture dans les classes, à des chantiers importants tels que des agrandissements.

2. L'organisation de l'accueil périscolaire, extrascolaire et l'accompagnement des enfants.

En dehors de la mise à disposition des ATSEM qui épaulent au quotidien les enseignants, la Ville organise également les services périscolaires, c'est-à-dire l'accueil des élèves avant et après la classe, les accueils de loisirs chaque mercredi et pendant les vacances.

La Municipalité, fortement impliquée dans ce domaine, a à cœur de proposer aux enfants des activités enrichissantes et divertissantes dans une démarche éducative choisie.



Le carnet de voyage à hauteur d'enfant est disponible gratuitement à l'Office de Tourisme et distribué dans toutes les écoles pour faire découvrir aux plus jeunes leur patrimoine.



LES PRINCIPES DE "PARLER BAMBIN VENÇOIS" DÉVELOPPÉS DANS TOUTES LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Après avoir expérimenté avec succès la méthode pédagogique à la crèche Véga, Vence a généralisé les principes du "Parler Bambin Vençois" dans les autres structures d'accueil des 0 - 3 ans en impliquant les familles dans la démarche.

"Parler Bambin Vençois" de quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une méthode favorisant la compréhension et l'acquisition du langage chez les tout-petits, basée sur des interactions plus fréquentes et adaptées avec les adultes.

Des interactions adaptées à l'âge des bébés

La méthode appliquée en douceur s'appuie aussi sur la musique, les livres, les images, le jeu, autant d'outils qui existaient déjà mais dont l'utilisation est accompagnée par des paroles et des encouragements propices à l'estime de soi.



3. la restauration scolaire.

À Vence, chaque établissement propose une cuisine locale. Les repas sont mitonnés par des cuisinières municipales qui œuvrent dans le souci de l'équilibre alimentaire, du goût et de la santé des plus jeunes, avec 33% de produits bios dans les assiettes en 2018 et 40% prochainement.

4. les services en faveur des tout-petits

La Commune compte trois crèches (Véga gérée en régie, Arman gérée en délégation de service et la crèche associative Lou Pitchoun) et met en place de nombreux projets pour l'éveil des 0-3 ans.

5. Les actions en faveur de la jeunesse

Avec son service jeunesse et ses projets éducatifs et citoyens, la Ville accompagne, soutient et encadre les jeunes Vençois investis dans l'environnement avec la LPO.



NOUVEAU CENTRE D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE

Une approche novatrice pour intégrer les familles dans la vie collective et citoyenne, pour mobiliser les habitants sur des interventions sociales, pour améliorer les conditions de vie de tous à Vence.

- Guichet unique d'information (CPAM, CAF, retraite, etc.).
- Cyberspace pour accéder aux démarches administratives en ligne (impôts, carte grise, carte d'identité, passeport, état civil, extrait de casier judiciaire, compte personnel de formation, compte allocataire CAF, compte assuré CPAM ou MSA...).
- Permanences institutionnelles et associatives (Point relais CAF, Protection Maternelle et Infantile, Maison des Solidarités Départementales, ...).
- Ateliers d'échanges de savoirs pour tous les habitants, ouvert 5 jours sur 7, de 8h30 à 18h pour se rencontrer, se parler, élaborer des projets collectifs pour son quartier et pour sa ville.
- Ateliers de soutien scolaire, animations pour favoriser les liens intergénérationnels.

5 Axes d'intervention

- Accueil et écoute des habitants et des familles
- Participation et implication des habitants dans le projet social
- Accueil et écoute des associations et animation de la vie associative du territoire
- Soutien à la fonction parentale et à la jeunesse
- Médiation sociale : accès aux droits, accès aux soins, accompagnement des victimes, inclusion sociale.

Les actions du Centre d'animation de la vie sociale et associative se situent en complémentarité avec les actions du CCAS de la Ville de Vence et avec celles des acteurs associatifs et institutionnels du territoire.

Gestion associative

L'association ISI, filiale de l'association Montjoye a été désignée comme porteur du projet et gestionnaire du Centre au vu de son expérience d'animation et d'action sociale sur le territoire Vençois et Cagnois.

Maison de la Vie Vençoise 51 Avenue des Alliés - Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h30 & 13h30-17h - Renseignements au 04 93 58 92 30.



UNE PENSION DE FAMILLE POUR LES PERSONNES FRAGILISÉES

Vence et la SEM ont ouvert une pension de famille pour accueillir et accompagner les personnes en situation de précarité.

L'ancien hôtel "Le Provence" situé rue Marcellin Maurel, a été entièrement rénové et aménagé.

Cette pension offre la possibilité de retrouver une vie autonome en bénéficiant d'un suivi et d'une dynamique de groupe favorisant le lien social.

Les 11 logements ainsi créés sont aujourd'hui occupés par des résidents autonomes de plus de 55 ans entrant dans les critères de ressources du logement très social.



CRÉATIONS DES COMITÉS DE QUARTIERS

Avec une première réunion en octobre 2018, Vence Proximité a installé officiellement ses premiers Comités de Quartiers Vençois.

Le Centre-ville, l'Ara, Les Cayrons, Les Cayrègues, Vosgelade, Le Suveran, le Poutaouch, Saint Martin, Le Riou, Ste-Colombe, Le Pioulier, Prat de Julian ont désormais leurs Comités.

L'occasion pour Catherine Le Lan, le Maire et Jean-Claude Cochat, Adjoint à la Qualité de Vie et aux Relations avec les quartiers d'expliquer la vocation du dispositif en développement sur la commune, à savoir accroître l'implication citoyenne dans l'action communale et multiplier les échanges d'idées.

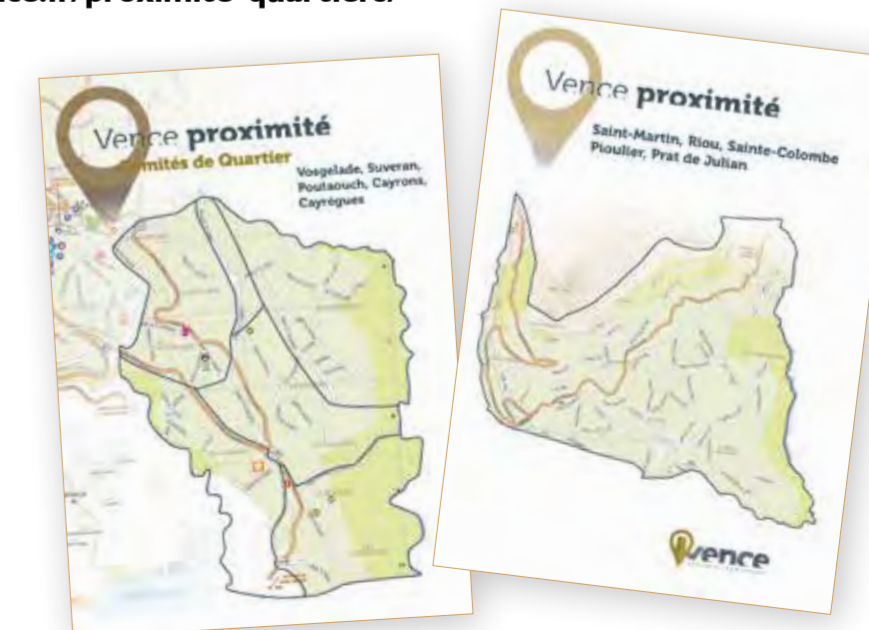
Après la constitution d'un réseau de référents de quartiers s'occupant principalement des doléances et problématiques du quotidien, le déploiement des Comités de quartiers initie au travail collectif et à la valorisation des quartiers.

NOUVEAU : VOS DEMANDES EN LIGNE

Pour faciliter et donc favoriser les échanges entre les citoyens et les élus et/ou services de la Ville, un nouveau service est à la disposition des Vençois.

Vous avez une requête ? Vous souhaitez signaler un problème ? Vous pouvez désormais le faire par internet :

<https://vence.fr/proximite-quartiers/>



GROUPE "POUR VENCE"

Quartier de l'Ara, terrain Passeron, logements sociaux, Le projet de PLU du Maire pèse lourdement sur l'avenir de Vence. Voici quelques unes des observations que j'ai adressées au commissaire enquêteur :

- Ara : la mesure de protection de la villa art déco section avenue Foch est insuffisante. En effet, le parc de la villa a été exclu de la protection. Or, c'est l'ensemble qui met en valeur l'élément remarquable. Cette propriété marque le début de l'extension urbaine de Vence dans les années 1900. Elle est la porte de l'Ara, tissu urbain remarquable, plutôt bien préservé jusqu'ici avec un parcellaire de lotissement et qui s'étend jusqu'à la forêt de la Sine. De plus la commune souhaite implanter sur ce terrain une « gare routière ». Ce lieu doit être préservé pour ses qualités patrimoniales et paysagères majeures en entrée de ville.

De même la villa qui abrite la police municipale ne doit pas être détruite.

- Le Site Passeron, en restanques, constitue le socle du centre ancien de Vence et de la cité historique. Longtemps préservé au POS qui permettait juste l'extension mesurée des villas existantes, il a fait l'objet de droits à bâtir démesurés en 2013 pour le projet d'un propriétaire privé. Ces droits doivent être ramenés à la règle qui prévalait en 1998 afin de privilégier le caractère des lieux et d'en impulser la remise en état.

- Le camping de la sine est un lieu d'accueil touristique exceptionnel et reconnu. Il est aujourd'hui pénalisé par le tracé du corridor écologique qui empêche l'extension de ses sanitaires. Il convient d'en modifier le tracé

- Sur de nombreuses routes et chemin en zone U, la suppression des emplacements réservés pour élargissement de voirie est incompréhensible. La voirie actuelle par exemple sur le chemin Ste Colombe, ne permet pas d'envisager les trottoirs indispensables aux habitants et à la réalisation d'habitations nouvelles. Pour information les personnes en fauteuil roulant comme les poussettes circulent actuellement sur la route.

- Enfin beaucoup de zones U permettant la réalisation d'immeubles sont insuffisamment desservies en réseaux, notamment d'eau et non protégées du risque incendie. Il me semble que le schéma directeur des réseaux devrait être en adéquation avec les projets d'urbanisation.

S'agissant du PLUM :

- L'équilibre entre les projets d'emplois, de développement de l'habitat, ainsi que la desserte en transports en commun sur le territoire de la rive droite du var ne respectent pas le principe de développement durable. Le nombre de logements prévus notamment sur Vence est incompatible avec les équipements publics existants ou projetés.

Anne SATTONNET

Conseillère Municipale,
Conseillère Métropolitaine,
Vice-Présidente du Conseil Départemental

GROUPE "RASSEMBLEMENT NATIONAL"

Il est de coutume de faire des bilans en fin de mandat, là il s'agit de faire une opération de communication afin de valoriser ce qui est fait et d'anticiper ce qui sera fait à l'échéance mars 2020. Original surtout avant septembre qui marque le début de la comptabilité de la campagne des municipales et laisse supposer la ferme intention de la majorité actuelle de se représenter.

Après de multiples modifications notre majorité est très électorale, venant de tous les horizons, au point que les Vençois ne s'y reconnaissent plus. Quant aux candidats potentiels ils sont légions, triste spectacle ou les intérêts individuels ont depuis longtemps remplacé ceux du bien public et ceux de la population.

Dans les réalisations commençons par la mise à disposition de vélos électriques, pas plus utilisés que les précédents stockés dans les entrepôts des services municipaux à la Sine. La première expérience n'a donc pas suffi.

Mise à disposition de la villa des associations réaliser à grand frais par la précédente majorité, pour une seule association Montjoie aussi nécessaire et utile qu'elle puisse être, alors que nous cherchons des locaux pour le développement des startup à l'étroit dans leurs locaux actuels.

Mais le pompon revient à la modification de la place du Grand Jardin. On ne s'y reconnaît plus, après une éventuelle migration vers le parc autos Marie-Antoinette, les Nuits du sud devraient être intégré dans le nouveau plan élaboré le plus discrètement possible, sans que l'on puisse en connaître la version définitive. Pas plus que la pérennité de cette manifestation dont on découvre le déficit chronique, avec un staff pléthorique que l'on devrait revoir à la baisse dans un premier temps. Je me suis prononcé sur ce sujet, cette question doit figurer dans le programme des candidats et non être l'apanage d'un minuscule sondage .

Jean-Pierre Daugreilh

Conseiller municipal
Conseiller régional

Un mandat municipal dure 6 ans. Publier -avec votre argent- une rétrospective portant essentiellement sur la période 2017-2019 est une injure supplémentaire de Madame le Maire aux vençois qui ont voté en 2014 pour une majorité municipale qui a beaucoup travaillé entre 2014 et 2017.

Quel sens cela peut-il avoir de se restreindre à deux années quand on sait que la plupart des réalisations finalisées après 2017 ont été étudiées, décidées, et lancées entre 2014 et 2017.

Je pense d'abord à la rénovation et à la mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville, ou encore à la réhabilitation de la villa Alexandrine. Deux réalisations majeures que j'ai personnellement pilotées en tant qu'adjoint aux travaux. Tout comme le parc de la Conque, le square Simone Veil, le Centre Culturel Municipal, la modernisation du Cinéma, la transformation de l'hôtel Le Provence en pension de famille, l'aménagement d'une nouvelle maison des Séniors au 24 rue Isnard, le fleurissement de la ville, plusieurs sécurisations de voirie et de cheminements piétons...etc, etc.

Autant de sujets qui ne sont pas nés sous la municipalité Le Lan même s'ils en auront vu leur aboutissement.

Par contre, sur ces deux années, on a pu constater une mauvaise gestion de l'argent public, une augmentation démesurée de l'endettement de la ville, des choix qui divisent les habitants pour la place du Grand Jardin, des annonces irréflechies sur le déménagement des Nuits du Sud, une perte d'attractivité du Centre-Ville, des Commerçants en grandes difficultés, une méprise globale du monde associatif, rien pour les quartiers... et une absence totale d'écoute des vençois. Telle est, en synthèse, la rétrospective réelle de ces deux ans.

Patrick Scalzo

Conseiller Municipal

Vence, le « Bateau Ivre »

Un Maire non élu directement par les vençois

Une population en baisse

Des immeubles poussant comme des champignons

Des compétences cédées à la Métropole : la prochaine sera l'eau en fin d'année.

Une dette exponentielle : 20 millions euros annoncés

Un dynamisme économique au plus bas

Un Rapport (2013-2017) de La Chambre Régionale Des Comptes peu réjouissant

Taxe foncière : Un nouvel impôt métropolitain (03/2018) et une surtaxe en augmentation pour les maisons secondaires

Des projets clivants : Place du Grand Jardin, Nuits du Sud, projet Passeron avec bétonnage et auditorium

Des Transports non adaptés

Une propreté très aléatoire

Des riverains mis en justice

En 2020, redressons la « barre »

Catherine YOT

Conseillère Municipale

LE GROUPE UN "TEMPS D'AVANCE"

n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro

VÉLOS, COVOITURAGE, PARKING RELAIS, PLATEFORME INTERNET... LA NOUVELLE MOBILITÉ

Pour réduire le "tout-automobile" et les nuisances (pollution, embouteillages, bruit, coût...), la Municipalité multiplie les initiatives et propose des alternatives innovantes.

Renforcement de l'offre de covoiturage pour les trajets de courte distance en temps réel.

Sont à l'étude :

La création d'un parking relais au sud de la commune où les usagers pourront laisser leur véhicule avant de prendre les transports en commun et le réaménagement de la gare routière de Vence.

DES VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE

Depuis l'application mobile, les utilisateurs peuvent localiser les vélos autour d'eux, les réserver, payer via une plateforme sécurisée, effectuer un trajet, et déposer le vélo où ils le souhaitent sur les espaces dédiés aux vélos privés. Les contraintes d'utilisation sont minimales puisqu'il n'est pas utile de rapporter le vélo à son point de départ, ni de le laisser sur une station définie, ni de l'attacher.



Avec ce système dit en «Free floating», les vélos géolocalisés par l'entreprise sont récupérés pour leur entretien ou leur relocalisation. 0,15 centime la minute.

PARKINGS À ENCLOS (ZONE JAUNE) :
30 MINUTES GRATUITES
PUIS 20 CENTIMES DE L'HEURE



De 30 minutes à 2h gratuites sur toute la ville.



LES MAIRES DU SIVOM ET DE LA MÉTROPOLE DÉFENDENT LE SITE DU COL DE VENCE

Depuis toujours, les Vençois, les habitants des communes voisines et de nombreux vacanciers profitent des espaces naturels exceptionnels du Col de Vence pour se ressourcer à quelques kilomètres du littoral.

Les habitués ont toujours connu sur place les quelques habitations, le snack et les activités équestres, rendez-vous incontournable des familles pour les promenades à poney, et bien sûr des amoureux de l'équitation trouvant sur place le site idéal pour vivre leur passion.

Pourtant, le maintien de ces résidents et professionnels est remis en cause par la Préfecture des Alpes-Maritimes.

Cette démarche non concertée, a suscité chez les élus locaux du SIVOM du Pays de Vence, dont Catherine Le Lan est Présidente, une véritable mobilisation. Le dossier n'est pas clos.

La ville de Vence est très attentive au devenir de ce secteur.



UN TRANSPORT EN COMMUN AUGMENTÉ (PLUS TÔT LE MATIN, PLUS TARD LE SOIR ET TOUTES LES ½ HEURES)

Redéploiement des lignes interquartiers et des liaisons interurbaines.

Une nouvelle ligne de bus Vence - Carros

Depuis le 3 septembre 2018, cette nouvelle ligne répond aux attentes de nombreux salariés et apprentis qui se rendent chaque matin vers la Zone Industrielle de Carros (2^e bassin d'emploi) et le Centre de Formation d'Apprentis.

UN DÉPART SUPPLÉMENTAIRE DE LA LIGNE 511

La ligne Vence-Grasse facilite la vie des usagers. Au départ de la halte routière Maréchal Juin, désormais à 6h30 pour une arrivée à Grasse à partir de 7h25, du lundi au vendredi en période scolaire. La 511 fonctionne aussi les dimanches d'été jusqu'au 29 septembre.

Pour toute information :
www.lignesdazur.com et www.maregionsud.fr

VENCE : VILLE ATTRACTIVE

En toutes saisons, Vence conjugue ses spécificités et son dynamisme envers ses habitants, ses visiteurs ou ses touristes.

Avec ses 18 929 habitants, la commune connaît une croissance annuelle de 1,15%.

3 925 entreprises sont installées à Vence en comptant les micro-entreprises et les 400 commerces.

Plus d'une centaine d'animations par an sont organisées sur la commune. Les seules Fêtes de Noël 2018 ont réuni près de 17 000 personnes.

L'attractivité de Vence, c'est aussi :

400 000 touristes par an qui génèrent une forte activité économique, dont 43 000 visiteurs de passage à l'Office de Tourisme.

Notre patrimoine et notre animation culturelle rencontrent aussi un franc succès en 2018 avec :

13 000 visiteurs au Musée de Vence Fondation Emile Hugues

3 500 visiteurs à l'Espace Muséal Gombrowicz

48 000 visiteurs à la Chapelle Matisse

11 000 visiteurs pour la statuaire exceptionnelle de la Cathédrale Notre Dame de la Nativité.

Et bien sûr, nos trois festivals : les Nuits du Sud et ses 17 300 visiteurs l'été dernier, Art et Tolérance, et le dernier né, le Festival International de Clowns.

En 2018, Vence a également reçu plusieurs récompenses qui participent à sa reconnaissance dans différents domaines : la «Qualité Tourisme» pour notre Office de Tourisme, les «Rubans du Patrimoine» saluant la qualité de la restauration de la Villa Alexandrine, une 3^e Fleur des Villes Fleuries, et le label «2^e Libellule» pour son engagement en faveur de la biodiversité dans les aménagements urbains.

Les Cré'Artisanales du samedi

Du 15 juin au 7 septembre
10h-17h

Cité historique de Vence

Marché d'artisans, Animations famille,
Démonstration et ateliers de création

ACTION COMMERCES ET ECONOMIQUE

C'EST AUSSI :

L'extension de l'espace de travail partagé, Rue du 8 mai 1945.

Le soutien aux commerces par des subventions pour l'accessibilité et l'embellissement des devantures.

L'animation commerciale avec notamment les Cré'Artisanales.

VITRINES & VENCE

vence
source d'inspiration

L'OFFICE DE TOURISME LABELLISÉ "QUALITÉ TOURISME"

Notre Office de Tourisme a été labellisé en 2018 «Qualité Tourisme™», marque certifiant un accueil et des prestations de qualité garantis par l'Etat.

Cette année l'organisation touristique sur la Commune a connu un profond changement du fait du transfert, rendu obligatoire par la loi NOTRe, de la compétence «tourisme», à la Métropole Nice Côte d'Azur.

Dans une démarche globale, la Métropole assure la promotion des territoires qui la composent, notamment au niveau international, en respectant toutefois les spécificités et identités communales.

Cette synergie entre la ville et la métropole est le gage d'une action renforcée dans le domaine touristique.



FESTIVAL CLOWNS

Autre grande nouveauté de 2018, le **Festival Les Hurluburlesques - Festival International des Clowns** proposé par la Compagnie des «Mammifères Marrants», a investi le chapiteau ainsi que les places du centre ancien.

Créatives, décalées et drôles, des troupes venues de tous les horizons ont fait souffler un vent nouveau sur la Cité des Arts.



UNE PREMIÈRE ET SECONDE ÉDITIONS RÉUSSIES POUR "ART ET TOLÉRANCE"

En 2017 et 2018, ce festival vençois original, véritable mouvement collectif, a proposé au public de nombreux événements culturels sur le thème de la tolérance à travers la mixité.

De la peinture, sculpture, musique, théâtre, littérature, poésie, danse, opéra, installations et performances, conférences, colloques et tables rondes ont ponctué ces journées empreintes de convivialité et d'ouverture d'esprit. Avec curiosité et bonne humeur, les associations, particuliers, élèves, élus et habitants de tous les horizons ont participé aux différents rendez-vous artistiques et festifs.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE MAÎTRISÉE

Malgré des contraintes lourdes :

- l'impact de la baisse des dotations de l'Etat, 1,8 millions d'euros cumulés,
- l'instauration en 2013 aussi du fonds de péréquation des recettes communales qui est passé de 14 000 € à 135 000 €,
- la pénalité pour insuffisance de logements sociaux, doublée en 2018 et portée à 966 000 €...

Pour autant, les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement ont permis de réguler la progression des dépenses réelles de 3.57% à 0.17% de 2013 à 2017. L'effort se poursuit, avec en 2018 avec des recettes de +0.32% et des dépenses en régression de -0.03%.

Cette gestion budgétaire rigoureuse a été possible grâce à la mobilisation de tous, élus et services, afin de garantir aux vençois et aux vençoises une action publique de qualité et durable.